

En janvier 1669, Yang Kouang-sien, qui avait succédé à Schall dans la charge de Président du Tribunal des Mathématiques, dénonça Verbiest, coupable, selon lui, de vouloir détruire les instruments astronomiques de Yao et de Chouen et leur substituer ceux de l'Europe, disant :

« Si les instruments de Yao et de Chouen doivent être détruits, il faut aussi supprimer le Livre des Vers, les Annales, le Mémorial des Rites, le Traité de la Musique, toutes les œuvres littéraires, les lois et les institutions des temps postérieurs à l'époque de Yao et de Chouen.

» Ainsi, à dire vrai, cet homme n'est qu'un ouvrier habile et ingénieux à fabriquer des machines; mais il ne connaît pas à fond les principes des sages. Il sait dire des paroles en l'air sur l'astronomie; mais il ne comprend pas les lois subtiles du raisonnement et du calcul. Pour ce qui est de lui confier un emploi, votre serviteur ne le croit pas assez capable. »

K'ang Hi avait donné l'ordre à un tribunal de se réunir et de délibérer au sujet du calendrier; il se montra irrité de ce que Yang Kouang-sien, au lieu d'attendre la décision des délégués, se hâtait de déclarer incapable un homme proposé pour un emploi. Pendant ce temps Verbiest achevait l'examen du calendrier en deux volumes que le vice-président du Bureau des Observations astronomiques, WOU MING-HIEN avait composé à l'usage du peuple pour l'année 1669, et dont un exemplaire avait été remis le 29 décembre 1668 au jésuite pour examiner s'il contenait des erreurs, ce qui était le cas. A la suite du rapport de Verbiest, les ministres d'État donnèrent l'ordre aux membres du Bureau des Observations astronomiques, d'étudier l'affaire; la commission spéciale, présidée par MA HOU, Président du Tribunal des Mathématiques, déclara exacts les calculs de Verbiest et fautifs ceux de Wou Ming-hien. En conséquence le Tribunal des Rites demanda et obtint la destitution de Yang Kouang-sien, le 8 mars 1669; on lit dans la délibération du tribunal :

« La division du jour en cent parties, ayant été en usage depuis Yao et Chouen jusqu'à nos jours durant de longs